

Le 03 octobre 2022

**Objet : Formulaire Budget 2023**

Chers curés, administrateurs et marguilliers,

Le budget est un outil de gestion et de prévision des activités à travers lequel la fabrique va planifier les recettes et anticiper les dépenses. C'est un exercice qui implique la responsabilité de toutes les parties prenantes, en occurrence les marguilliers pour les perspectives financières et le curé ainsi que les équipes pastorales et liturgiques pour les perspectives pastorales.

Vous trouverez ci-joint **le formulaire du budget 2023 à remplir et à nous retourner dûment signé, au plus tard le 31 décembre 2022**, à l'adresse électronique suivante : [servicesfabriques@diocesemontreal.org](mailto:servicesfabriques@diocesemontreal.org).

Nous vous invitons à porter une attention particulière à l'onglet « **Éléments à respecter** » et à vous assurer de compléter toutes les sections selon les recommandations. Si vous prévoyez un déficit en 2023, veuillez expliquer les mesures proposées par votre fabrique pour améliorer sa viabilité financière. **Votre budget ne sera pas approuvé sans ces explications.**

Veuillez également faire parvenir une copie de votre budget signé à votre vicaire épiscopal.

Notez que **le pourcentage de contribution diocésaine demeure à 9% pour l'année 2023.**

Sous réserve de la communication sur les données de salaires 2023, prévoyez **une augmentation d'au moins 2%** pour vos perspectives budgétaires.

Pour toute autre information, n'hésitez pas à nous contacter par courriel à l'adresse suivante : [servicesfabriques@diocesemontreal.org](mailto:servicesfabriques@diocesemontreal.org), ou appelez M. Gabriel Gatchuessi Talom au 514 925 4300, poste 221.

Merci pour votre collaboration.



Caroline Tanguay M.Sc.A  
Directrice du DSAF



Domenic De Luca, CPA  
Directeur financier et économiste diocésain